

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 142 (1997)
Heft: 11

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

RMS/Novembre 1997

ETH-ZÜRICH
27. Nov. 1997
BIBLIOTHEK**Le désert des Tartares ?****Editorial**

Le désert des Tartares ? 3

Maintien de l'ordreLe maintien de l'ordre
en France de 1830 à nos
jours (1)
Col H. de Weck 6**Service d'appui**L'armée à Genève lors
de la venue
de Yasser Arafat (1988)
Of spec C. Bonard 12Halte ou je tire !
Div E. Dénéreaz 18**Suisse-Europe**Réorientation de la politique
suisse
Cons. aux Etats E. Rochat 25Des officiers de milice chez
des officiers de réserve
Div Ph. Zeller 30**Actualité**Le Swiss Raid Commando
M.-M. Greub 32**Histoire**Les milices du Comté
de Neuchâtel (1618-1648)
Lt D. Queloz 35**Idées de lecture**Livres à offrir
ou à se faire offrir 41**Nouvelles brèves** 44**Courrier des lecteurs** 46**Revue des revues** 47

Cap F. Schmutz

RMS-Défense Vaud

I-VI

On connaît le chef-d'œuvre de Dino Buzzati, *Le désert des Tartares*. Sur la frontière Nord d'un Etat monarchique, le fort Bastiani, situé en montagne, barre un passage obligé à la sortie d'un désert. Depuis bien longtemps, aucun indice de la moindre menace de la part des Tartares. Lorsque des troupes tartares font leur apparition, avec la mission pacifique de marquer la frontière avec des bornes, personne n'arrive à imaginer qu'il y ait le moindre risque. Et pourtant, des années plus tard, elles attaqueront le fort...

Or donc, dans la seconde moitié du mois d'octobre 1997, le Conseil national et le Conseil des Etats refusent une partie de la modernisation de nos obusiers blindés, bien que le programme comprenne deux phases, l'une prévue dans un avenir proche, l'autre après l'an 2000. Une majorité de députés n'a rien voulu entendre de la partie conditionnelle de ce programme, de la « décision réservée » du Conseil fédéral qui prévoyait le « retrofit » d'une seconde tranche de *M-109*, à condition que la situation en Europe le justifie et qu'une nouvelle réforme de l'armée ne rende pas la mesure inutile.

Au départ, les libéraux, d'accord pour une fois avec les socialistes, refusent le principe même de cette

modernisation, prétendant qu'elle est parfaitement inutile au vu des menaces actuelles. Sur une proposition de compromis lancée par les démocrates-chrétiens, la première tranche proposée par le Conseil fédéral est acceptée.

Dans ce débat, qui a tort, qui a raison ? Le chef de l'état-major général ? Le Conseil fédéral ? Les conseillers nationaux qui soutiennent le programme d'armement 1997 ? Ceux qui appuient la solution de compromis ? Ceux qui jugent « obscène » le programme d'armement 1997, comme Roger de Diesbach dans *La Liberté* ?

Qu'importe ! Il faut dépasser un débat que l'on peut supposer empreint de populisme et rappeler quelques principes. Toutes appréciations de situations faites, peut-on exclure totalement, à moyen et à long terme, donc dans les quinze à vingt ans, tout risque de conflit en Europe, qui toucherait la Suisse ? Si oui, il conviendrait de se montrer logique et de retirer tous les systèmes d'armes prévus pour des combats terrestres mécanisés (*Char 68*, *Leopard-2*, obusiers blindés, *Bison* dans nos forteresses), de démanteler la protection civile. Tout cela ne sert plus à rien !

Comment imaginer de vendre ces matériels in-